

Le 14 février 2020

Monsieur Jean Roudy Aly
Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique
En ses bureaux

Monsieur le Ministre,

Plus que jamais la population haïtienne est aux abois, appauvrie par les manifestations continues de 2018 et de 2019 ; elle subit aujourd'hui les agressions de criminels qui s'attaquent à sa vie et à sa sécurité.

Les dernières conférences du porte-parole de la Police Nationale font état de chiffres alarmants de viols, de 15 kidnappés, de multiples blessés par balles et/ou armes blanches, de nombreux tués par balles, pour le seul mois de janvier 2020. Quand on sait que les chiffres avancés ne tiennent pas compte de la majorité des agressions non déclarées, il y a de quoi s'indigner.

Les rues de tous les quartiers subissent les assauts des bandits sans la moindre inquiétude ; la vie des citoyens totalement banalisée se négocie à tous les prix comme des ballots de vulgaires détritrus ; même les plus humbles sont rançonnés et pris en otage par des réseaux de voyous armés de manière spectaculaire ; le citoyen vit la peur au ventre ; nul n'a la garantie de pouvoir sortir de sa demeure et y revenir sain et sauf ; la délinquance règne en maître ; la criminalité explose. Les instances légales responsables de veiller sur la population sont purement et simplement passées en dérision.

Notre marche de ce 14 février 2020 se veut un appel aux responsables de la justice et de la police afin qu'ils s'impliquent vigoureusement au désarmement et à la réinsertion encadrée de ces jeunes qui sèment constamment la douleur et le désespoir au sein de la population, qui intensifient l'hémorragie de nos ressources et qui entravent la venue des investissements salvateurs dont le pays a tant besoin.

Dans le cadre de cette présente démarche visant à combattre l'insécurité, la corruption et l'impunité, Le Collectif 4 Décembre, tant en son nom propre qu'en celui des autres organisations promotrices de la marche du 14 février vous invite à mettre un terme à cette **forte perception de duplicité voire de complicité des autorités de l'Etat dans l'entretien de ce climat de banditisme et de peur.**

A cette fin, Le Collectif du 4 Décembre, ses alliés et les promoteurs de la Marche attendent de votre ministère l'adoption de mesures immédiates et vérifiables telles :

- Interdiction d'avoir les vitres avant teintées et le pare-brise avant teinté, pour tout véhicule circulant sur le territoire
- Mesures disciplinaires très fortes contre ceux circulant en voiture non immatriculée ou n'ayant qu'une seule plaque d'immatriculation
- Support total aux agents de circulation dans l'exercice scrupuleux de leurs devoirs de contrôle et de gestion efficiente tant de la circulation automobile que de celle des motos
- Circonscription et reprise en contrôle des zones-repaires de gangs armés

- Présence soutenue et effective des forces de police dans les rues
- Contrôle strict des zones frontalières et des douanes, couloirs de passage d'armes à feu.

Dans l'attente d'une réponse sans équivoque à ces multiples demandes et la mise en branle d'une justice IMPARTIALE à caractère non revanchard, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations patriotiques



Jean-Robert Argant
Coordonnateur général

Organisations Promotrices de la Marche:

AAPA – AJPDBA - Alternatif du Changement (AC) - Anbake pou chanje - Anvlop Jon Yo – AUMOHD – CUN - C4D – Défenseurs Plus - FHED - Haiti verte – Mouvement Visionnaire Dessalinien (MOVID) - Nou Pap Komplis – Oganizasyon plas Kalbw pou chanjman (O.P.K.C) - Parlement Populaire haitien - RNJV – Sant Kal Leveque (SKL) – Secteur Revendicatif National (SRN) - Strateges Challengers - VINADA